

S'INSCRIRE, OBTENIR DES RENSEIGNEMENTS

Coupon-réponse à retourner à votre délégation AGEFOS PME ; ou nous contacter.



Entreprise :

Contact :

Tél : Département :

Envisage d'inscrire un ou plusieurs collaborateurs à (aux) action(s) (notez les références) :

Souhaite être contacté pour obtenir des renseignements complémentaires sur les Actions 2008 proposées par AGEFOS PME Rhône-Alpes et cofinancées par l'Etat et l'Europe.

Site	Adresse	Tel/Fax	Email
01	ZAC des Bruyères 580, rue Lavoisier - BP 3 01960 Péronnas	04.74.32.75.50 04.74.21.71.45	ain@agefos-pme.com
26-07	« L'impérial » 350, avenue V. Hugo - BP 219 26002 Valence cedex	04.75.41.14.15 04.75.41.13.92	dromeardeche@agefos-pme.com
38	5, place R. Schuman BP 1535 38025 Grenoble cedex 01	04.76.70.19.70 04.76.21.65.95	isere@agefos-pme.com
42	1, rue de l'informatique BP 788 42952 St Etienne cedex 09	04.77.92.20.40 04.77.92.20.49	loire@agefos-pme.com
69	213, rue de Gerland Bât. G1 - BP 7077 69348 Lyon cedex 07	04.72.71.55.30 04.72.71.55.31	rhone@agefos-pme.com
73	725, Fg Montmélian 73018 Chambéry cedex	04.79.85.51.09 04.79.85.97.59	savoie@agefos-pme.com
74	3, rue des Bouvières « L'Emeraude » 74940 Annecy le Vieux	04.50.10.21.70 04.50.10.21.71	hautesavoie@agefos-pme.com
Siège régional	www.agefos-pme-ra.com	04.72.71.55.30	rhonealpes@agefos-pme.com

semacrea.com - MD6 6014 - 092008 - 5000



Développez les compétences de vos salariés

Actions 2008
Proposées par AGEFOS PME Rhône-Alpes
cofinancées par l'Etat et l'Europe

→ **Formations transversales**
(tous secteurs d'activités)

→ **Formations à caractère
sectoriel ou territorial**

→ **Accompagnement des salariés**

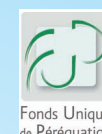


POUR ETRE ELIGIBLE AUX FINANCEMENTS ETAT / EUROPE,

l'entreprise doit répondre aux principaux critères suivants :

- Effectif < 250 salariés
- Chiffre d'affaires < 50 M€
- Bilan < 43 M€
- Indépendance vis à vis d'un groupe

(En cas de doute, nous contacter)



Formations transversales tous secteurs d'activités

(dispensées par des organismes publics ou privés)

- **Assistant(e) polyvalent(e) PME / Adjoint(e) de Direction** - Réf : F1
 - Permettre aux assistant(e)s de PME d'appréhender la diversité de leurs missions et d'accroître leurs compétences, notamment dans les domaines de la gestion du personnel, du droit du travail, la mise en place et le suivi des tableaux de bord,...
 - Validation par un certificat délivré par l'Ecole de Management de Grenoble.
- **Bureautique : PCIE** - Réf : F2
 - Renforcer et valider les compétences bureautiques des salariés en vue d'obtenir le Passeport de Compétences Informatique Européen.
- **Encadrement intermédiaire** - Réf : F3
 - Développer son efficacité par la mise en œuvre de pratiques managériales (communication professionnelle adaptée, méthode et outils d'animation au quotidien, bases du droit du travail, techniques de résolution de problèmes...).
 - Validation par un certificat professionnel FFP / CESI ou un titre de l'ESCI de l'Ain.
- **Formateur occasionnel** - Réf : F4
 - Dispenser les connaissances nécessaires aux salariés amenés ponctuellement à animer des formations en entreprise.
 - Validation par un CCE (Certificat de Compétences en Entreprise) « Formateur occasionnel » délivré par AFAQ / CCI.
- **Langues étrangères** - Réf : F5
 - Formations visant l'obtention d'une certification « Test Of English for International Communication » (TOEIC),...
- **Réapprentissage des savoirs de base** (lire, écrire, compter) - Réf : F6
 - Favoriser l'acquisition des compétences-clés pour les salariés des premiers niveaux de qualification afin de développer leur employabilité et leur professionnalisme.
 - Validations : Diplôme Initial de Langue Française (DILF), Certificat de Formation Générale (CFG), Certificat de Navigation sur Internet (CNI), Brevet Informatique et Internet (B2I).
- **Tutorat** - Réf : F7
 - Former et outiller les tuteurs dans leur rôle d'accueil et d'accompagnement d'un nouveau salarié, d'un intérimaire, d'un collaborateur en situation de mobilité interne.
 - Validation par un CCE (Certificat de Compétences en Entreprise) « Tuteur » délivré par AFAQ / CCI.

Accompagnement des salariés

(prestations assurées par des professionnels publics ou privés de l'orientation)

- **Réalisation d'un Diagnostic milieu de vie professionnelle** - Réf : A1
Accompagner le salarié à faire le point sur sa situation ou son projet professionnel, l'aider à identifier les atouts et points de vigilance au regard de sa position dans l'entreprise, déterminer des axes de développement ou d'évolution dans la perspective de maintenir ou de développer son niveau d'employabilité. Le diagnostic milieu de vie professionnelle s'adresse aux salariés de 45 ans et plus ou ayant 20 ans d'activité et donne lieu à une proposition de plan d'action. (Environ 6 h)

Formations à caractère sectoriel ou territorial

(dispensées par des organismes publics ou privés)

Secteurs professionnels

- **Action Sociale** - Réf : F8
 - Former les salariés du secteur en vue de les professionnaliser et de développer leur qualification.
 - Validation par un Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Etablissement ou de Service d'intervention sociale (CAFDES) délivré par l'ARAFDES.
- **Expertise comptable**
4 cycles de formation (suite à l'étude GPEC conduite en 2007) :
 - **Paie débutant** - Réf : F9
Validation par un Certificat professionnel FFP / IFG
 - **Responsable Paie** - Réf : F10
Validation par un CCE (Certificat de Compétences en Entreprise) « Gérer la paie » délivré par AFAQ / CCI.
 - **Responsable de mission** - Réf : F11
Validation par un CCE « Chargé de mission » délivré par AFAQ / CCI.
 - **Diplôme de Comptabilité et de Gestion, Unités d'enseignement du DCG** - Réf : F12
Validation par l'Education Nationale.
- **Immobilier** - Réf : F13
Suite à l'étude GPEC conduite en 2007, proposition d'une formation « Chargé(e) de gestion de copropriétés » en collaboration avec la Commission Emploi-Formation de l'Immobilier. Validation par Jury mis en place avec le concours de la branche.

Territoires

- **Stations de montagne**
 - **Agent d'accueil** (Réf F14) : Parcours de formation conciliant les techniques d'accueil (validation par un CCE « Accueil touristique » délivré par AFAQ / CCI) et les compétences linguistiques nécessaires à la réception de touristes (sanctionnées par un TOEIC).
 - **Pisteur** (Réf F15) : Préparer les salariés de remontées mécaniques à l'examen du brevet national de pisteur secouriste 2^e et 3^e degré.

- **Elaboration d'un Passeport formation** - Réf : A2
Favoriser l'évolution professionnelle des publics fragilisés, en établissant un passeport formation permettant de mettre en exergue leurs compétences transversales. Il donne lieu à une proposition de plan d'action. (environ 20h)

